

Avis adopté

Séance plénière du 22 avril 2025

Permettre à tous de bénéficier d'une *alimentation de qualité en quantité suffisante*

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

Aujourd'hui, 8 millions de Français-es sont en insécurité alimentaire, 1 agriculteur-riche sur 5 vit sous le seuil de pauvreté, et en 15 ans, près d'un tiers des oiseaux des champs ont disparu. Ces chiffres sont alarmants. On nous dit souvent qu'il faut choisir : soit une alimentation accessible, soit des revenus décents pour les paysan-nes, soit le respect de l'environnement. En réalité, le système qui prive les plus modestes d'une alimentation choisie est aussi celui qui précarise nos paysan-nes et détruit nos écosystèmes, mettant en péril notre capacité à produire demain.

Bien que parfois trop timidement, le travail présenté souligne avec justesse ces liens. En revanche, il met parfois trop l'accent sur des réponses de court terme comme les dispositifs d'aide alimentaire, évidemment essentiels pour répondre à l'urgence sociale, mais ne permettant pas de repenser en profondeur le système agricole et alimentaire à l'origine de cette détresse.

Permettre à tou-ttes de bénéficier d'une alimentation de qualité, en quantité suffisante – et nous ajoutons : de manière durable et dans le respect de la dignité – implique de replacer l'humain-e au centre. Cela nécessite une véritable démocratie alimentaire. En ce sens, les expérimentations de caisses alimentaires communes, qui préfigurent ce que pourrait être une sécurité sociale de l'alimentation, méritent un soutien plus affirmé.

Et pour que chacun-e puisse faire des choix éclairés, cette démocratie alimentaire appelle davantage de transparence : sur notre alimentation, sa composition et ses effets sur la santé, bien sûr, mais aussi sur la répartition de la valeur. Malgré l'opacité entretenue, de récentes études démontrent que moins de 7 % de ce que nous dépensons pour nous nourrir revient aux agriculteur-rices. Ce chiffre diminue d'année en année, tandis que les marges des industriels et des distributeurs ne cessent d'augmenter.

Nous regrettons vivement que la commission ait refusé de formuler une préconisation sur ce sujet. Car la transparence des prix, c'est un levier essentiel : pour limiter les surmarges, notamment sur les produits biologiques, souvent les plus touchés, et surtout pour reconstruire la confiance entre tous les acteur-rices de la chaîne, des consommateur-rices aux producteur-rices.

Pour autant, l'avis contient plusieurs préconisations fortes, que nous soutenons vigoureusement. La n°10 par exemple, qui recommande d'encadrer plus strictement la publicité à destination des enfants sur les produits trop gras, trop sucrés ou trop salés – même si nous aurions préféré que le CESE appelle clairement à son interdiction – est cruciale pour transformer l'environnement alimentaire et encourager des pratiques de consommation plus saines.

De même, la n°2, qui s'appuie sur les Projets Alimentaires Territoriaux pour décliner la politique de l'alimentation, est fondamentale : son application permettrait de favoriser la relocalisation de notre alimentation tout en retissant des liens essentiels entre les acteur-rices d'un même territoire.

Ainsi, bien que cet avis demeure incomplet, il comporte des avancées notables et a évolué dans la bonne direction. **C'est pourquoi nous avons voté Pour.** Nous avons remercié les rapporteurs pour leur écoute attentive, ainsi que l'équipe administrative pour la qualité de son travail.